

# TEC601 - Épreuves écrites de réglementation professionnelle/déontologie et de révision comptable

## Présentation

### Prérequis

Inscription réservée aux experts-comptables stagiaires ou anciens stagiaires, ayant terminé leurs stage professionnel d'expertise comptable (l'attestation de fin de stage est obligatoire pour s'inscrire aux épreuves du DEC).

### Objectifs pédagogiques

Aptitude à faire face à une situation concrète et complexe dans une mission de révision.  
Aptitude à porter un jugement sur des états financiers.

## Programme

### Contenu

**Formation organisée exclusivement en cours présentiels par le centre Intec de Paris (sous réserve d'un effectif suffisant).**

**Épreuve de réglementation professionnelle et de déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes**

- Exercice de la profession
- Ethique, déontologie et réglementation
- Contrôle de qualité
- Responsabilité du professionnel

**Épreuve de révision légale et contractuelle des comptes :**

- Cadre général de la mission d'audit
- Contrôle interne
- Mission d'audit
- Autres missions de certaines entités
- Audit et examen limité
- International.

### Modalités de validation

- Examen final

## Description des modalités de validation

Les épreuves de l'examen final du diplôme d'expertise comptable sont organisées par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation - Service interacadémique des examens et concours (SIEC) - Bureau DES 5 (DEC) - 7 rue Ernest Renan - 94114 ARCUEIL.  
Les épreuves ont lieu chaque année en mai (session 1) et en novembre (session 2).

Mis à jour le 10-04-2020



**Code : TEC601**

Unité d'enseignement de type cours

0 crédits

**Responsabilité nationale :**  
EPN10 - Comptabilité Contrôle Audit (CCA) / 1

**Contact national :**

EPN10 - CCA - Intec

292 rue saint martin

75003 Paris

01 40 27 25 38

Service accueil-orientation

[intec\\_accueil@lecnam.net](mailto:intec_accueil@lecnam.net)